



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

COMITÉ DE CÔTE BASQUE – LANDES

5 avenue Raoul Follereau - 64100 BAYONNE – Tél. 05.59.63.36.57 – Télécopie. 05.59.63.26.26

E-mail : 3011y@ffr.fr - Site internet : www.comitecbl.com

AMBITION 2020

Comité de Pilotage - Réunion du 27 Juillet 2015

Présents: Pierre Balirac, Michel Dupuy, Bernard Laporte, Gilles Peynoche, Jean-Baptiste Lamote, Thierry Dulucq, Laurent Suzanne, Pierre Sein.

La quatrième réunion du groupe de travail « Ambition 2020 » a essentiellement porté sur **la notion de club citoyen** et sur **les moyens que pourraient mettre en oeuvre le comité Côte Basque-Landes pour aider ses clubs** à auto-évaluer leur importance et leur mission pour mieux les mettre en oeuvre et pour mieux les faire valoir face aux partenaires publics et privés.

La notion de « citoyenneté » est aujourd'hui transverse à toutes les politiques et à toutes les actions sociales. La citoyenneté est le fait pour un individu, pour une famille ou pour un groupe, d'**être reconnu officiellement** comme citoyen, c'est-à-dire membre d'une ville ayant le statut de cité, ou plus généralement d'un État.

1.- CIVILITE, CIVISME, SOLIDARITE.

Juridiquement, un citoyen français jouit de droits civils et politiques et s'acquitte d'obligations envers la société. On peut en évoquer au moins trois, traditionnellement attachées à la citoyenneté :

É **La civilité** : il s'agit d'une **attitude de respect**, à la fois à l'égard des autres citoyens (ex : politesse), mais aussi à l'égard des bâtiments et lieux de l'espace public (ex : transports publics). C'est **une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux**, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société.

É **Le civisme** : il consiste, à titre individuel, à **respecter** et à **faire respecter** les lois et les règles en vigueur, mais aussi à **avoir conscience** de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un **comportement actif du citoyen** dans la vie quotidienne et publique. C'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.

É **La solidarité** : elle est importante, en effet, dès lors que **les citoyens**, dans une conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un **ensemble d'hommes et de femmes** attachés à un projet commun. Elle correspond à une attitude d'ouverture aux autres qui illustre le principe républicain de fraternité. Dans ces conditions, la solidarité, qui consiste à venir en aide aux plus démunis, directement ou par le biais des politiques publiques (ex : impôt redistributif) est très directement liée à la notion de citoyenneté.

Le sport en général et le rugby en particulier n'échappent pas à cette réflexion. **Notre sport se veut ainsi porteur, presque par éthique et tradition, de ces trois valeurs.** En tous les cas, les instances qui le dirigent souhaitent qu'elles soient toujours mises en référence. Dans ce domaine, le comité de Côte Basque-Landes sera toujours en avant **comme en témoignent les actions « citoyennes »** (insertion des pratiques nouvelles, actions en faveur des populations en difficulté, actions éco-citoyennes, sensibilisation aux risques du jeu, et aux dangers nés des comportements déviants) qu'il mène directement ou relaie.

2.- CITOYENS.... SANS LE SAVOIR.

Quand nous disons comité, nous pensons également bien entendu à nos clubs qui souvent et depuis longtemps font de la citoyenneté... sans le savoir en introduisant dans leur fonctionnement des éléments ayant trait tant à la civilité qu'au civisme ou encore plus à la solidarité.

Alors pourquoi en parler maintenant? Simplement parce que **le débat sur la citoyenneté se retrouve également au coeur de la réflexion du club sur son évolution.** Parce qu'il sera demandé au club (c'est d'ailleurs peut être déjà le cas pour certains) par la collectivité de tutelle d'éclairer sa démarche à la lueur de la lanterne citoyenne et de justifier sa demande de subvention, d'aide ou de moyens par la part de citoyenneté qu'il met en oeuvre.

Bref, **le club** n'est plus seulement considéré comme un simple résultat sportif le dimanche soir, mais comme tout **un ensemble de services rendus quotidiennement à la collectivité** par le bénévolat, l'activité proposée, l'écoute donnée, la formation prodiguée, l'éducation et l'enseignement apportés.

Il lui est donc recommandé de faire régulièrement **son propre diagnostic « qualité citoyenne »** afin de mieux appréhender les besoins, de qualifier ses réponses et de devenir un véritable partenaire pour les institutions territoriales et le monde de l'entreprise. Car, il s'agit bien de cela: réussir le passage de l'assistantat « traditionnel » (aller quémander une subvention ou un mécénat ...) à la coopération active à la vie de la cité (aller proposer un contrat d'objectifs, ou une contrepartie quantifiée...)

Le club a déjà bien des obligations, bien des directives à suivre. Il a d'ailleurs fait savoir que la complexité administrative était une charge difficile à assurer, la direction de Côte Basque-Landes l'a suivi en ce sens en relayant fortement sa demande de simplification. Cependant, dans l'esprit du comité de pilotage, il ne s'agit pas de lui imposer d'autres contraintes mais tout au contraire de lui permettre de réfléchir mieux pour agir dans le droit fil de ce que la société lui demande.

3.- BÂTIR UN DOSSIER TYPE.

Nous nous proposons donc de **bâtir un dossier type des actions citoyennes du club**:

- celles qu'immanquablement il remplit déjà, même s'il n'y pose pas dessus le qualificatif « citoyen »,
- celles qu'il peut envisager de mettre en place pour exercer sa pleine mission dans la cité.

Ce socle commun devra d'abord le convaincre du bien-fondé de la démarche citoyenne. Il devra l'aider ensuite à le faire valoir auprès de ses partenaires. Il pourra, par exemple, venir comme un complément à la politique de labellisation des écoles de rugby que certains clubs ont déjà entreprises. Dans cette démarche inspirée par la FFR et relayée par les instances régionales du rugby, il y a tout un éventail de critères à respecter qui portent tant sur l'accueil que sur la formation, le développement des pratiques, la communication. Pour obtenir le label, il est nécessaire de répondre positivement à ces obligations.

Le volet « citoyenneté » ne saurait être imposé. Il **doit être suggéré, inspiré par le comité et accepté puis porté par le club comme un fil rouge à toute son action.**

Le dossier que nous envisageons mettre en place sera une sensibilisation, une aide. Il pourrait prendre la forme suivante:

- Présentation du club citoyen avec l'utilisation des statistiques fournies par la FFR afin qu'il mesure mieux son ambition à l'aune des moyens dont il dispose et des possibilités offertes par son institution de tutelle.
- Mise en avant des activités, des formations aux sportifs, aux éducateurs et aux bénévoles qu'il fournit aujourd'hui et peut fournir demain.
- Questionnement ouvert sur le pourquoi et le comment des activités qu'il propose dans sa mission d'acteur « citoyen » de sa cité. Réflexion sur la responsabilisation de tous les acteurs dans le cadre du « club citoyen ».
- Eléments de réflexion sur la mise en oeuvre d'un contrat d'objectifs et aide à sa réalisation.
- Eléments d'incitation à réfléchir sur l'intérêt qu'il représente pour un bénévole, sur le rôle qu'il doit lui donner et sur la reconnaissance qui doit y être rattachée.
- Eléments de réflexion sur le rôle et sur la place des femmes dans la marche du club. Sur la meilleure manière d'intégrer toutes les générations.
- Proposition d'une réflexion périodique et d'une évaluation régulière du suivi de la démarche « citoyenne ».

Le comité de pilotage proposera à l'approbation du bureau directeur de Côte Basque-Landes cette mise en place et elle **fera figurer la notion de « club citoyen » comme principe à la définition de son futur plan d'actions.**

PROCHAINE ETAPE: LA COMMUNICATION

Le comité de pilotage se retrouvera le mercredi 2 septembre à 18h avec au menu de cette réunion de reprise: la communication.

Il y sera notamment question du **manque de notoriété du comité par rapport au public**, aussi du manque d'intérêt qu'il suscite malgré des missions diverses menées de manière satisfaisantes. En témoignage, l'absence de réponses à la contribution demandée pour définir notre « Ambition 2020 ».

Sans doute s'agit-il d'une méconnaissance de la part du public plutôt que d'un véritable désintérêt. Cependant, il convient de **travailler à la modification d'une image généralement vécue comme trop « administrative » et « formaliste » insuffisamment « conviviale » et « humaine ».**

Il convient de se pencher:

- sur les moyens d'une meilleure publicité faite aux missions cardinales exercées par le comité afin d'asseoir la notoriété de notre comité.
- sur les actions à mener à partir du site et au travers des réseaux sociaux pour « faire savoir » le « savoir-faire » du comité.
- sur le besoin de créer et de porter sous le label « Côte Basque-Landes » un événement à véritable portée médiatique à l'instar des rencontres internationales jouées par la sélection professionnelle.
- sur l'aide à la réflexion qui s'ouvre sur le devenir de la Fête du rugby, et sur la mise en avant des sélections et de leurs résultats.
- sur la mise en route d'une écoute plus « humanisée » et peut être même personnalisée des clubs en allant à leur rencontre.
- sur l'instauration ou le renforcement d'échanges plus réguliers et plus suivis avec les partenaires institutionnels comme privés.